Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section de Paris 11 PDC

Janvier 2010

Un discours patronal à géométrie variable !

La direction a affirmé ne pas répondre aux revendications émises par tract, et comme la CFDT n'aurait pas évoqué celles-ci en séance plénière, le directeur a fait l'ignorant. Un patron doit être attentif aux aspirations de ses agents et de leurs représentants : vu la façon dont se déroulent les séances plénières, totalement stériles, la CFDT estime qu'il aurait dû prendre l'initiative de nous convoquer ! Toutes ses justifications relèvent donc de la plus mauvaise foi ! D'autant que nous découvrons qu'il répond à d'autres en les citant dans les « 3 mn de com de proximité ». La conséquence directe de cette conception particulière du dialogue social, c'est que nous avons du déposer un préavis de grève pour le 1er jour de la réorg, tout en regrettant d'avoir été seuls à le faire. Quel dommage d'en arriver là pour simplement être reçus !

■ Des réponses éloignées de nos revendications !

La CFDT revendique l'octroi de 3 RC à l'ensemble du personnel, et une prime jusqu'à 500€ pour les « démontés ». La Direction nous a proposé 2 RC pour uniquement les agents « démontés », trois facteurs équipe et deux facteurs qualité. Puis, comme la CFDT a maintenu son préavis, il a retiré cette proposition. La grève a donc eu lieu ce lundi. Nous invitons cependant la direction a ne pas se réjouir d'avoir mis en place sa réorg a minima. Nous continuons à revendiquer une compensation digne pour les efforts consentis par les agents !

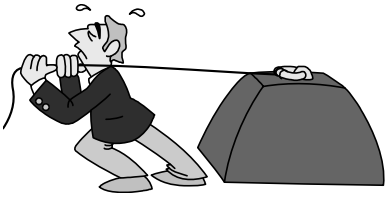

■ Non à l'intox !

Si la « marguerite » est un terme impropre, affirmer que la sécabilité *« fait partie intégrante du fonctionnement normal et obligatoire depuis la mise en place de facteurs d'avenir »* est totalement faux ! Il y a trois types de sécabilité, dont deux ont été imposées à partir de 2009 par La Poste.

✦ La sécabilité liée aux régimes de travail et aux Repos de Cycle. La CFDT, en revendiquant et en obtenant des régimes cycliques avec des repos, limitant le nombre de semaines à 6 jours travaillés, n'est pas contre ce type de sécabilité, qui a toujours existé.

✦ La sécabilité liée aux absences inopinées. Elle a, au fur et à mesure, été mise en place sans négociation avec les syndicats. Au départ compensée, elle ne l'est plus aujourd'hui !

✦ La sécabilité imposée par le siège Courrier, au travers de semaines dites « faibles ». Là encore, aucune négociation, mais en l'intégrant de façon perverse dans le calcul de la prime facteurs d'avenir, elle conduit à dégrader fortement les conditions de travail des facteurs.

■ Sortir par le haut !

La balle est aujourd'hui dans le camp de la direction. Soit elle prend la « mouche », soit elle renoue le dialogue. Pour la CFDT, le préalable est d'apporter des réponses concrètes aux demandes légitimes que nous formulons encore une fois par tract ! Nous restons ouverts, mais il ne faut que ça tarde de trop ! La CFDT est un syndicat qui marche sur ses deux jambes, celle de la négociation et celle de la contestation ! Pour négocier des avancées concrètes, il faut être au moins deux ! Sinon, nous sommes, avec vous, dans l'obligation de nous faire respecter par le biais du conflit : nous venons d'en apporter la preuve !

Avec vous, pour vous : La CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !